

Du 4 mars au 14 juin 2024

Inscriptions scolaires

Sur rendez-vous

2024/2025



Cette démarche est à faire, soit :

- Par mail à scolaire@bourgenbresse.fr
Transmettre l'ensemble des documents

Et sur rendez-vous

- En mairie service Action éducative
site: www.bourgenbresse.fr
Ecoles → prise de rendez-vous
- Pôle Amédée Mercier :
57 Avenue Amédée Mercier, 04 74 42 46 90
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
- À la maison de quartier des Vennes :
11, rue La Fontaine, 04 74 42 46 20

Pièces à fournir obligatoirement :

- Livret de famille ou acte de naissance de moins de 3 mois (original)
- Original du justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Photocopie des pages de vaccinations inscrites dans le carnet de santé ou attestation de non contagion
- Original du jugement de divorce ou de séparation concernant la décision de la garde de l'enfant
- À défaut, une attestation sur l'honneur du 2^e parent pour accord de scolarisation

Les demandes de dérogation sont délivrées uniquement par le service Action éducative (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h)

Service Action éducative : 04 74 45 71 53 ou 04 74 45 72 19
Pour une dérogation : 04 74 45 71 35

